Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250627-2025_036_CC_11-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 38
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 20

OBJET

AFFAIRE N°2025_036_CC_11
Fonds de concours : Modification du plan de financement de l'opération intitulé « Travaux de réfection de chaussée en enrobé sur diverses voiries communales » à Saint-Leu

Nombre de votants : 44

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
02/07/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250627-2025_036_CC_11-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_036_CC_11 : FONDS DE CONCOURS : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION INTITULÉ « TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE EN ENROBÉ SUR DIVERSES VOIRIES COMMUNALES » À SAINT-LEU

Le Président de séance expose :

Dans le cadre de sa politique ambitieuse d'investissement et de renforcement de la péréquation locale, le Territoire de l'Ouest a souhaité proposer à ses communes membres l'adoption d'un pacte financier et fiscal permettant l'attribution d'une enveloppe globale de fonds de concours à hauteur de 20 millions d'euros pour la période 2024-2025.

Adopté en Conseil Communautaire le 02 septembre 2024, ce pacte prévoit une enveloppe de 20 M€ répartie sur la période 2024-2025, avec un droit de tirage à hauteur de 2 441 941 euros attribué à la Commune de Saint-Leu.

Ci-dessous les opérations conventionnées ou en cours de conventionnement :

	Coût total	Montant FC
Création des locaux communaux SAPPAH	1 755 000,00 €	292 500,00
Réhabilitation des locaux communaux accueillant du public (Ancienne Ecole Piton B)	700 000,00 €	170 000,00
Sécurisation et aménagement de la traversée de Piton (Rond pt gendarmerie/allée des letchis-nounous)	2 070 820,00 €	301 350,60
Réfection de la rue du Général Lambert (Enrobé trottoir + centre ville après travaux EP EU DU TCO)	2 389 858,00 €	565 000,00
Travaux de revêtement en enrobé – Chemin Tauran	130 000,00 €	65 000,00
	7 045 678,00 €	1 393 850,60 €

A la demande de la Commune, il est proposé de modifier le plan de financement de l'opération intitulé « Travaux de réfection de chaussée en enrobé sur diverses voiries communales » à Saint-Leu.

En effet, le plan de financement initial approuvé par le Conseil Communautaire du 9 avril 2025 (Affaire n°2025_017_CC_18) reposait sur des montants estimatifs. Le plan de financement corrigé présenté ci-dessous est établi sur les montants réels issus du marché à bons de commande de l'opération.

Travaux de réfection de chaussée en enrobé sur diverses voiries	Plan de financement initial					Plan de financement rectifié				
	Coût global HT	Commune Saint-Leu		FC Territoire de l'Ouest		Coût global HT	Commune Saint-Leu		FC Territoire de l'Ouest	
	1 676 000,00 €	50%	838 000,00 €	50%	838 000,00 €	1 090 044,94 €	50%	545 022,47 €	50%	545 022,47 €

La délibération rectifiée du Conseil municipal ainsi que le projet de convention sont joints en annexes.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 28/05/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 13/05/2025.

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250627-2025_036_CC_11-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'octroi à la commune de Saint-Leu d'un fonds de concours pour l'opération présentée dans la présente note, pour un montant total corrigé de 545 022,47€ HT ;

- VALIDER le montant révisé du fonds de concours, fixé à 545 022,47 € HT, pour les travaux de réfection de chaussée en enrobé sur plusieurs voiries communales à Saint-Leu ;

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette affaire ;

- DIRE que les crédits sont prévus au budget 2025 du Territoire de l'Ouest.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président